



DOSSIER ASSOCIATION

Jour

mois

année

Fiche d'identité de l'association (A – B – C – D – E – F)

A	Organisme				
Dénomination					
Objet ou activité					
Téléphone		Télécopie		Courriel	
N° SIRET					
Siège					
Adresse					
Code Postal		Commune			
Courrier (si l'adresse est différente du siège) :					
Adresse					
Code Postal		Commune			
B	Statut de l'organisme				
☐ Association Loi 1901					
N° d'enregistrement Préfecture			Date de parution au J.O.		
☐ Autre organisme					
Nature juridique			Date de création		
Si association sportive préciser pratique		☐ Loisir		☐ Compétition	
C	Composition du bureau				
FONCTION		NOM - PRÉNOM		TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
Président					
Secrétaire					
Trésorier					
Vice-Président					
Secrétaire adjoint					
Trésorier adjoint					
D	Adhérents			Origine géographique	
NOMBRE		TOTAL	Navailles-Angos	CCLB*	HORS CCLB
Jeunes (-18 ans)					
Adultes					
Total					
Cotisation annuelle : € / an		Montant global annuel des cotisations :		€ / an	
Autres (à préciser) :		€ / an			
E	Assurance	Nom	N° de police		Date signature
F	Solde de compte courant		Soldes de comptes épargne		
Badge					
G	Ce jour, je rends		badges	Je prends Badges le	

M	Observations

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie que l'association est en conformité vis-à-vis de la RGPD ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de :
- atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 euros sur trois exercices.
- certifie avoir signé le contrat d'engagement républicain

Fait le à

Signature

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

A noter que la demande de subvention et le montant sollicité auprès de la Commune n'engagent pas la collectivité ; seule la notification de subvention constitue un engagement.